

## COMPOSITION DE PHILOSOPHIE

### ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Philippe DUCAT, Laurent FEDI, Marie GAILLE, Yves-Jean HARDER

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

#### Sujet : La langue de la raison

Si l'on en juge d'après les statistiques de l'épreuve, les résultats de la composition de philosophie sont moins bons en 2010 qu'en 2009. La moyenne générale de l'épreuve (6,84) est sensiblement plus basse ; les copies supérieures ou égales à 10/20 sont moins nombreuses (92 au lieu de 129) ; les très bonnes copies (supérieures ou égales à 16/20) sont toutefois en nombre égal (9), mais la meilleure note est de 18/20, au lieu de 20/20 l'an passé. Le jury ne croit pas avoir noté plus sévèrement ; il est possible que la formulation du sujet ait déconcerté, ce que confirmerait le nombre important de travaux qui sont passés à côté ou l'ont évité.

L'intitulé invitait à s'interroger sur la nature de la raison à partir de la langue dans laquelle elle est *formulée* ; ce qui peut s'entendre en deux sens : énoncée dans les mots que les hommes utilisent dans les différentes langues dites naturelles, ou mise en formules spécialement conçues pour être appropriées aux exigences de la raison. Deux conceptions différentes de la *langue* de la raison réfléchissent deux conceptions différentes de la *raison* : soit la raison est une faculté essentiellement discursive, dont l'exercice prolonge, développe, critique et transforme la pensée immédiatement à l'œuvre dans l'usage spontané de la langue ; soit la raison est un calcul, qui requiert une langue formée de telle sorte que ne vienne s'y glisser aucune pensée étrangère à l'enchaînement rigoureux des signes. D'un côté la dialectique, de l'autre le calcul. Cette opposition tranchée, si elle peut servir de point de départ à la réflexion, est simplificatrice : la raison pourrait se trouver aussi bien – mais pas de la même façon – dans les propositions énoncées dans la langue naturelle que dans les symboles d'une algèbre fondée sur le modèle des mathématiques. Ceux-là mêmes qui s'appuient sur ce modèle et ramènent la rationalité à la construction et à l'usage d'une langue bien faite, s'expriment encore, ne serait-ce que pour définir cette rationalité, dans une langue naturelle dont il faut alors préciser le degré d'adéquation à la raison ; inversement, ceux qui font de la raison une progression du discours ne peuvent exclure de celle-ci le mode de démonstration propre aux géomètres.

Si l'on veut conserver quelque chose de l'unité de la raison, présente dans le *logos* des Grecs, à la fois, selon les termes de Cicéron, calcul (*ratio*), et discours (*oratio*), il faut penser le rapport entre les deux ; à moins que l'on se résigne à un divorce définitif entre l'ordre logique et l'ordre rationnel, ou, pour le dire autrement, entre la connaissance logico-mathématique et la connaissance philosophique, ou encore, si l'on pousse l'opposition à l'extrême et à la caricature, entre une rationalité purement technique dégagée de toute implication subjective, voire de toute pensée, et une discursivité sans rigueur qui ne se distingue du bavardage de l'opinion que par des prétentions sans fondement. Mais l'usage rationnel de la langue naturelle n'est pas plus étranger à la logique, que la logique elle-même n'est incompatible avec l'exposition discursive, sinon aucune philosophie de la logique ne serait possible. La rationalité de la langue logique symbolique n'est pas énonçable dans cette langue même. Ce qu'on attend de la raison, comprise plus que comme une faculté de raisonner, comme une discipline qui fait comprendre

l'enchaînement réel des phénomènes, c'est-à-dire la raison des choses, c'est non seulement qu'elle fonde avec certitude les énoncés tenus pour vrais, mais qu'elle éclaire l'esprit.

La langue de la raison sera donc celle qui, tout en enchaînant les propositions dans un ordre nécessaire, fait voir, fait comprendre la structure de la réalité. Par conséquent la langue de la raison est universelle non en ce qu'elle serait comprise immédiatement par tous, ni même en ce qu'elle rendrait possible une communication entre tous les esprits, mais en ce que tout esprit y trouve la possibilité d'accéder à travers elle à la connaissance d'une réalité dont la cohérence propre est saisie indépendamment de la particularité de son point de vue subjectif. La question est de savoir quels signes peuvent assurer que l'ordre et la connexion des idées soient identiques à l'ordre à la connexion des choses : les signes empruntés aux langues naturelles, mais utilisés de telle sorte qu'elles répondent à l'exigence d'universalité de la raison, ou des signes conçus artificiellement pour la raison, mais à condition qu'ils soient capables de transcrire la réalité. L'universalité recherchée par la raison s'oppose, sans doute, à la particularité et à la diversité des formations historiques des langues dites naturelles – ce qui peut compromettre l'usage rationnel de celles-ci, mais elle s'oppose également à l'indétermination d'une langue purement formelle, dont la cohérence ne reflète aucune réalité.

La problématique qui vient d'être délimitée à grands traits se prête à des positions philosophiques diverses, que les candidats pouvaient librement adopter, ou, s'ils préféraient ne pas prendre position, confronter les unes aux autres. D'un côté, on aurait le projet logiciste consistant à substituer aux langues naturelles, jugées incompatibles avec la rationalité du fait de l'incertitude de leurs signes, qui ne sont jamais associés de manière stable et univoque aux mêmes concepts, voire aux mêmes choses, une langue formelle, ou plutôt formulaire, une caractéristique, qui libérerait l'esprit de la domination falsificatrice des mots pour lui permettre d'accéder directement aux concepts ; de l'autre, l'apologie de la dialectique, et la condamnation, notamment hégélienne, de la réduction de la logique à un calcul, qui fait du rationnel « quelque chose de mort et de dépourvu de concept ». L'enjeu de cette confrontation est d'interroger le rapport de la raison à la pensée. Plus précisément : la raison demande-t-elle, pour fonder la rigueur qui garantisse la certitude, un système de signes dont le procès obéisse à des règles indépendantes d'un sujet pensant, ou bien est-elle nécessairement associée à l'acte d'un esprit, qui, en jugeant et en élaborant des concepts en lesquels il se retrouve lui-même, déploie les moments d'une rationalité vivante ? Si le rationnel se définit en effet, non par le refus abstrait de la contradiction, mais par la puissance qui soutient la contradiction jusqu'au point où elle s'efface comme une illusion, alors la prétendue irrationalité des langues naturelles se convertit dans la marque de leur rationalité. La plasticité des langues humaines, par laquelle un signe ne peut jamais être associé de manière univoque à un concept, se prête, mieux que les distinctions figées d'une caractéristique, au mouvement de la rationalité. La raison dialectique est à l'œuvre dans la langue, dans toute langue humaine en laquelle se réfléchit la fluidité de la pensée, et la dialectique proprement dite consiste à retrouver la raison de la langue.

Il ne peut être l'objet du présent rapport de dire ce que les candidats auraient dû dire, ni de traiter à leur place le sujet. La dissertation n'appelle pas des développements dogmatiques, qui proposeraient des contenus attendus, ou évoqueraient les auteurs requis. Mais la liberté dans le traitement du sujet passe par la nécessité qu'il soit clairement et adéquatement défini, c'est-à-dire reconnu et circonscrit à partir de son énoncé. Le jury a tenu à souligner les limites de la problématique, pour qu'apparaisse le moment où les développements en sortent – ce qui se traduit, dans l'appréciation de la copie, par des notes médiocres. « La langue de la raison » a été trop souvent ramenée à « la langue et la raison », ce qui a donné lieu à des développements trop vagues sur les rapports entre la raison et le langage en général : La raison a-t-elle besoin d'un

langage ? avec la dérive : Pense-t-on avec les mots ? Ou bien : la raison est, comme le langage, ce qui définit l'essence de l'homme et le distingue des animaux. La copie pouvait alors s'engager dans une analyse de la langue, en oubliant qu'il ne pouvait être question, à chaque ligne du travail, que de la langue *de la raison*. On en venait parfois à une argumentation qui visait à justifier, contre une raison discursive, une raison intuitive, ou, pire encore, l'intuition, ou le silence, contre la raison. Si on confondait la langue avec le langage, on aboutissait à une opposition entre la langue de la raison et la langue des passions, des sentiments, des émotions, du cœur ; la langue de la raison finissait alors par se confondre avec la raison elle-même, et le sujet devenait : « faut-il écouter la raison plutôt que les passions ? » – cette fois la question de la langue était perdue de vue, et le sujet avec elle. On a aussi réduit la « langue de la raison » à la voix de la raison, c'est-à-dire la raison pratique ou le devoir, et, là encore, on passe à côté de la langue proprement dite. Trop souvent les candidats se sont lancés dans des interprétations oiseuses du génitif : la langue de la raison est la manière, énoncée métaphoriquement, dont *s'exprime* la raison ; la raison serait alors une entité extérieure à une langue, qui trouverait en celle-ci une traduction ou un moyen de communication. On peut alors se demander si la raison préexiste à son expression dans la langue. Certaines copies ont cru utile de souligner le singulier de l'expression « la langue de la raison », ce qui conduisait à se demander s'il était légitime d'envisager une langue unique, qui soit propre à la raison, et s'oppose à toutes les autres langues. Sans que soit explicitée de manière précise la nature d'une telle langue, on en vient à des argumentations abstraites et formelles, qui tendent à montrer que si la langue de la raison est une langue propre à la raison, elle s'ajoute à toutes les autres langues, ce qui contredit son universalité ! L'abstraction du propos conduit à des raisonnements étonnants : on part du fait qu'une langue en général s'apprend, par conséquent si la raison doit avoir une langue, celle-ci doit s'apprendre ; or comme tout apprentissage est réservé à une partie des hommes (la preuve en est que tous les hommes ne parlent pas la même langue) la langue de la raison est la prérogative d'une élite, elle est donc dangereuse comme instrument de domination. On peut également relever, dans la même confusion entre l'analyse et la dénonciation de l'idéologie, l'usage répété et maladroit de la déclaration de Barthes selon laquelle « la langue est fasciste ».

De manière plus appropriée au sujet, des candidats ont souligné l'apparente contradiction entre l'universalité de la raison et la particularité des langues. Certains l'ont résolue en distinguant une langue propre à la raison (et par là distincte de toutes les autres langues particulières) et un usage rationnel des langues, qui permet d'élever celles-ci à l'universalité. Aucun candidat n'a cependant envisagé une autre forme de contradiction : qu'une langue particulière puisse être la langue universelle, parce qu'elle est la langue de la raison. Telle est bien pourtant l'argumentation par laquelle Rivarol a pu, au XVIII<sup>e</sup> siècle, attribuer un privilège à la langue française, considérée comme la langue de la raison parce que la structure grammaticale de ses propositions élémentaires (Sujet – verbe – complément ; ou sujet – copule – prédicat) était accordée à l'ordre de la logique formelle. Le raisonnement par lequel les philosophes allemands, Fichte en tête, reconnaissent à leur langue un génie directement rationnel, conduit à une contradiction du même genre, même si elle est fondée sur une autre conception de la rationalité.

Le traitement du sujet ne pouvait faire l'économie d'une réflexion sur la logique. C'est néanmoins le point sur lequel les travaux ont été insuffisants. On rencontre tout d'abord, dans un nombre de copies assez grand pour être signalé, un préjugé hostile à la logique, qui corrobore parfois une misologie manifeste. L'enthousiasme des arts est régulièrement jugé supérieur à la méthode du raisonnement. La logique est considérée comme un ensemble de règles formelles inutiles, ou même dangereuses, dans la mesure où elles ne servent qu'à produire des sophismes. On cite un faux syllogisme, évidemment absurde, emprunté à *Rhinocéros* de Ionesco (« tous les

chats sont mortels. Socrate est mortel. Donc Socrate est un chat ») pour tirer la conclusion que le syllogisme peut arriver à justifier n'importe quoi. Le raisonnement aurait été plus convaincant si l'on était parti d'un véritable syllogisme, mais la logique se trouve ici suffisante pour montrer que ce n'est pas le cas, et donc parvient justement à débusquer l'erreur qu'on lui attribue à tort. Si la logique a au moins une utilité, depuis Aristote, c'est de repérer les faux raisonnements des sophistes. De même, peut-on prétendre que les mathématiques ne sont qu'une vaine sophistique au motif que l'on peut écrire «  $2+2 = 5$  » ? On pourrait citer d'autres exemples, hélas trop nombreux, d'arguments fallacieux. Ainsi certains candidats croient-ils être en droit d'affirmer que la langue naturelle est la langue de la raison parce que ce sont les hommes qui la parlent et que les hommes sont des êtres doués de raison.

On pouvait certes reprocher au formalisme d'être insuffisant pour les exigences de la raison, car elles portent sur le réel. Sur ce point une articulation conceptuelle a presque toujours fait défaut. On parle souvent des mathématiques comme du modèle d'une langue de la raison purement formelle, comme telle insuffisante. Or tout d'abord n'est pas assez analysé ce qui, dans les mathématiques, justifie ce rôle paradigmatique dans la formalisation, à savoir l'algèbre, la substitution d'une lettre à une quantité qui n'est plus dès lors considérée directement – formalisation que la logique aristotélicienne laisse déjà entrevoir. Ensuite les mathématiques ne peuvent servir de modèle à la langue de la raison, que si elles sont étendues au-delà de leur domaine propre, puisque c'est tout le champ des objets susceptibles d'être traités par la raison qui doivent être formalisés par des signes algébriques. Autrement dit, ce n'est pas tant l'algèbre des mathématiques que l'algèbre de la logique, en tant que discipline générale du raisonnement, qui doit être envisagée. Enfin – et ce point est philosophiquement le plus important – cette extension universelle de la mathématique ne peut construire la langue de la raison que si celle-ci porte sur des objets réels, sur des choses, et non pas sur la seule forme de l'enchaînement des propositions. Si on appelle caractéristique une telle langue, permettant l'assemblage de signes élémentaires se rapportant aux concepts fondamentaux de la raison, cette caractéristique doit être réelle, c'est-à-dire, à travers les concepts, viser des choses. C'est ce qui démarque le projet leibnizien de caractéristique universelle du projet logiciste qui a vu le jour à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le jury ne peut que constater que les candidats ne connaissaient pas Leibniz et que, si, assez rarement, le terme de caractéristique a été utilisé, il n'a jamais été, même dans les meilleures copies, suffisamment défini. La même remarque vaudrait pour le logicisme, dont les représentants sont parfois cités sans que les enjeux soient suffisamment explicités et rapportés au sujet. Et pourtant on ne peut nier que la connaissance de Frege, par exemple, permet d'orienter utilement la réflexion sur le sujet proposé. Cela fournit l'occasion de préciser quelles connaissances sont requises pour traiter une dissertation dans un concours dont le programme n'est pas fixé chaque année dans un domaine spécifique. Il est impossible d'exiger de candidats qui, en règle générale, ne sont pas ni ne seront des spécialistes de philosophie, qu'ils aient une connaissance précise de l'ensemble des auteurs qui figurent au programme des classes terminales, et, encore moins, qu'ils soient informés avec précision des controverses qui animent le monde philosophique contemporain. Si tel avait été le cas, la moyenne générale de l'épreuve n'aurait pas dépassé le 4/20 ! Même les candidats qui citent Frege ne connaissent pas son idéographie.

On peut néanmoins attendre d'étudiants par ailleurs formés, pour la plupart d'entre eux, aux mathématiques et destinés aux sciences sociales, qu'ils soient initiés à des questions de méthode, qu'ils connaissent les rudiments de la syllogistique et de la méthode aristotéliciennes, les bases du calcul des propositions et des prédicats, et les distinctions élémentaires de la logique mathématique. La connaissance des auteurs philosophiques est trop souvent indigente et confuse ; elle se limite parfois aux quelques auteurs ou aux quelques textes dont les candidats ont entendu

parler au cours de l'année de préparation. Sont particulièrement méconnus ou défigurés les auteurs classiques. On parle de la méthode de Descartes comme d'une langue ou une logique ; on oppose le cœur et la raison chez Pascal sans connaître le rôle du premier pour la seconde. On comprend la différence entre la raison et l'entendement chez Kant comme celle de l'intuition et du raisonnement. Le jury ne saurait trop inciter les candidats non pas tant à étendre leurs connaissances philosophiques qu'à les approfondir, de façon à pouvoir en tirer un usage précis et pertinent pour les sujets à traiter : mieux vaut évoquer peu d'auteurs, mais à bon escient, que de multiplier les références. Certains candidats alignent les noms propres dans la plus grande confusion, pensant peut-être que sur le nombre certains produiront un effet favorable sur le correcteur. L'effet est au contraire désastreux. Cependant, si une référence maladroite nuit plus qu'une absence de référence, et si une copie n'est jamais directement sanctionnée pour un défaut de connaissance, on pourrait être tenté d'en conclure qu'il vaut mieux ne citer aucun auteur, voire même ne rien connaître, et s'en tirer avec son talent propre et sa capacité rhétorique à traiter de tout sans rien savoir. Ce serait une erreur : si la connaissance n'est pas l'objet de l'évaluation – il ne s'agit pas de question de cours, elle contribue évidemment à l'intelligence du sujet, qui est la clef de la réussite. Plus le jugement a été aiguisé par la fréquentation, non des textes ou des auteurs, mais des pensées auxquelles ils éveillent l'esprit, plus il sera capable de reconnaître et de formuler le problème contenu dans l'intitulé, même si cette activité du jugement ne se traduit pas par des citations ou des références, qui seraient considérées comme attendues.

Nous avons insisté sur l'importance primordiale de la définition du sujet, puis sur la pertinence de l'argumentation. Il faut rappeler pour finir la nécessité d'une progression cohérente et justifiée du développement. Le lecteur doit pouvoir suivre le fil des idées tout au long de la copie et comprendre comment chaque moment s'appuie sur celui qui précède. Beaucoup trop de copies se contentent d'une juxtaposition de remarques, ou, au mieux, de parties, sans que la transition de l'une à l'autre soit appelée par le progrès du raisonnement ou de l'analyse. Souvent le sujet est expédié sommairement en quelques pages ou en quelques alinéas, et le candidat laisse ensuite libre cours à des associations d'idées qui transforment le développement en un bavardage confus. Bien des questions sont abordées, qui peuvent toujours se rattacher d'une manière ou d'une autre au sujet, mais celui-ci n'est pas pour autant traité. Il ne s'agit pas seulement d'évoquer tel ou tel moment de la problématique, d'avoir repéré telle ou telle articulation conceptuelle, pour traiter le sujet. Il est nécessaire que ce moment ou cette articulation s'intègrent à un tout dont le sens est saisi dans sa cohérence d'ensemble, non dans l'addition de ses parties. Peu importe que l'on considère cette exigence d'unité comme une simple règle rhétorique de composition ou comme l'achèvement de la dialectique philosophique : le jury ne sonde pas les cœurs et ne cherche pas dans les copies le gage de leur conversion philosophique, ni de leur bonne doctrine. On peut réussir une dissertation de philosophie sans être philosophe ni aimer la philosophie. Mais on ne le peut pas sans intelligence, qui n'est pas un don naturel, mais une disposition acquise, le résultat d'un travail, d'un exercice de la faculté de juger.